

Deux mineurs remis en liberté après 224 vols à la roulotte

écrit par Louis | 6 décembre 2016



Et ils vont s'étonner que les Français en arrivent à se faire justice eux-mêmes, la justice « travaillant pour les délinquants »:

Deux mineurs de 17 ans ont été interpellés dernièrement à deux reprises pour des séries de vols à la roulotte et de dégradations de voiture. Au total, ils auraient commis 224 délits en à peine un mois et demi. Avant d'être remis en liberté.

L'enquête se poursuit sous la houlette de six enquêteurs de la sûreté départementale qui se relaient pour enregistrer toutes les plaintes des Nîmois. Au total, 224 sont déposées pour des faits allant du 3 octobre au 13 novembre. Les deux mineurs sont alors interpellé une seconde fois. Avoir avoir reconnu leur participation aux 224 faits, ils sont présentés à la justice jeudi dernier. **Mis en examen, ils sont néanmoins à nouveau relâchés et placés sous contrôle judiciaire.**

« *A eux deux, ils détiennent environ 20% de l'activité de vols à la roulotte sur une année dans la ville. On est vraiment entre le vandalisme et le vol d'objets à l'intérieur des véhicules* », explique auprès de LCI une source policière. Le nombre de plaintes a quoiqu'il en soit chuté depuis la première arrestation des deux adolescents. Tout du moins pour le moment.

<http://www.lci.fr/faits-divers/info-lci-nimes-deux-mineurs-remis-en-liberte-apres-224-vols-a-la-roulotte-2015945.html>

On ne sait plus trop quoi répondre: Ce n'est plus du laxisme,

mais de la complicité.

Et ce gouvernement y est pour quelque chose...